

1100736202

DATE DEPOT :	2011-01-25
NUMERO DE DEPOT :	2011R007773
N° GESTION :	2006B07629
N° SIREN :	442395448
DENOMINATION :	POWEO
ADRESSE :	IMM ARTOIS 44 RUE WASHINGTON 75408 PARIS CEDEX 08
DATE D'ACTE :	2010/07/15
TYPE D'ACTE :	EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
NATURE D'ACTE :	CHANGEMENT D'ADMINISTRATEUR(S)

POWEO

Société anonyme
au capital social de 16 380 522 euros
Siège social : Immeuble Artois – 44, rue Washington
75408 Paris Cedex 08, France
442 395 448 R.C.S. Paris

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 JUILLET 2010

L'an deux mille dix,
Le 15 juillet,
A 12 heures,

Les membres du Conseil d'administration de la société POWEO, société anonyme au capital de 16 380 522 euros divisé en 16 380 522 actions d'une valeur nominale de 1 euro chacune (la « Société »), dont le siège social est situé Immeuble Artois – 44 rue Washington, 75408 Paris Cedex 08, France, se sont réunis par conférence téléphonique en Conseil d'administration sur la convocation, conformément aux statuts, de Monsieur Charles Beigbeder, Président de la Société (le « Président »), Madame Ursula Cerne assumant les fonctions de secrétaire (le « Secrétaire »).

Le Président rappelle que le Conseil d'administration est invité à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Cooptation de M. Gerhard Gamperl en qualité d'administrateur en remplacement de M. Georg Lauber
2. Pouvoir pour les formalités

Sont présents ou représentés :

- les administrateurs suivants :
 - M. Charles Beigbeder,
 - M. Loïc Capéran,
 - M. Joan Beck,
 - M. Wolfgang Anzengruber,
 - M. Erik Regter,
 - M. Johann Sereinig (représenté par M. Wolfgang Anzengruber),
 - Luxempart S.A.

- le censeur suivant :
 - M. Alain Huberty.

- le secrétaire du Conseil d'administration :
 - Mme Ursula Cerne.

- le représentant du Comité d'Entreprise :
 - M. Gonzague de Demandolx.

- Les invités suivants :
 - M. Marcus Karger (Verbund),
 - Mme Ghislaine Mattlinger (Directrice Administrative et Financière)
 - M. Johann Precht (Poweo Production)
 - M. Gerhard Gamperl (Verbund).

Sont absents et excusés :

- le représentant du Comité d'Entreprise :
 - Mme Marilyne Boukambou.

- le censeur suivant :
 - M. Bernard Lambilliotte.

Il est constaté que plus de la moitié des membres du Conseil d'administration sont présents et, qu'en conséquence, le Conseil peut valablement délibérer.

*
* *

1. Cooptation de M. Gerhard Gamperl en qualité d'administrateur en remplacement de M. Georg Lauber

M. Georg Lauber indique au Conseil d'administration qu'il démissionne de sa fonction d'administrateur de Poweo S.A.. Verbund International GmbH propose la cooptation de M. Gerhard Gamperl afin de le remplacer à compter de ce jour.

M. Georg Lauber fournit au Conseil d'administration sa lettre de démission datée du 30 juin 2010. M. Gerhard Gamperl déclare au Conseil d'administration qu'il accepte le mandat d'administrateur et qu'il n'est sujet à aucune incompatibilité ou interdiction qui pourrait l'empêcher d'être nommé administrateur.

RESOLUTION # 1:
Le Conseil d'administration prend acte de la démission de M. Georg Lauber de ses fonctions d'administrateur et le remercie du concours qu'il a apporté à la Société.

Après délibérations, le Conseil d'administration coopte à l'unanimité, avec effet immédiat, en qualité de nouvel administrateur M. Gerhard Gamperl en remplacement de M. Georg Lauber, et ce pour la durée du mandat de son précédesseur restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

2. Pouvoir pour les formalités

Le Conseil confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie, ou d'un extrait du présent procès-verbal pour procéder aux opérations nécessaires à la mise en œuvre des décisions arrêtées, effectuer tous dépôts, formalités, déclarations et publications nécessaires, et généralement faire le nécessaire.

*
* *

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 19h00.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal.



M. Loïc Capéran
Directeur Général